



# Assemblée générale

Distr. générale  
31 mars 1999  
Français  
Original: arabe

---

## Cinquante-troisième session

Point 114 de l'ordre du jour

### Planification des programmes

#### Rapport de la Cinquième Commission (deuxième partie)

*Rapporteur* : M. Tammam Sulaiman (République arabe syrienne)

#### I. Introduction

1. Les recommandations que la Cinquième Commission a faites précédemment à l'Assemblée générale au titre du point 114 figurent dans le rapport publié sous la cote A/53/743.
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de la question à sa 52e séance, le 22 mars 1999. Les déclarations et observations faites au cours du débat sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/53/SR.52).
3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une note du Secrétariat sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1996-1997 (A/C.5/53/CRP.1/Rev.1).

#### II. Examen du projet de décision proposé par le Président

4. À la 52e séance, le 22 mars, le Président a présenté oralement un projet de décision tendant à ce que l'Assemblée générale transmette la note du Secrétariat figurant dans le document A/C.5/53/CRP.1/Rev.1 au Comité du programme et de la coordination pour examen à sa trente-neuvième session.
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision sans le mettre aux voix (voir par. 6).

### **III. Recommandation de la Cinquième Commission**

6. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

#### **Planification des programmes**

L'Assemblée générale décide de transmettre la note du Secrétariat sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1996-1997<sup>1</sup> au Comité du programme et de la coordination pour examen à sa trente-neuvième session.

---

---

<sup>1</sup> A/C.5/53/CRP.1/Rev.1.